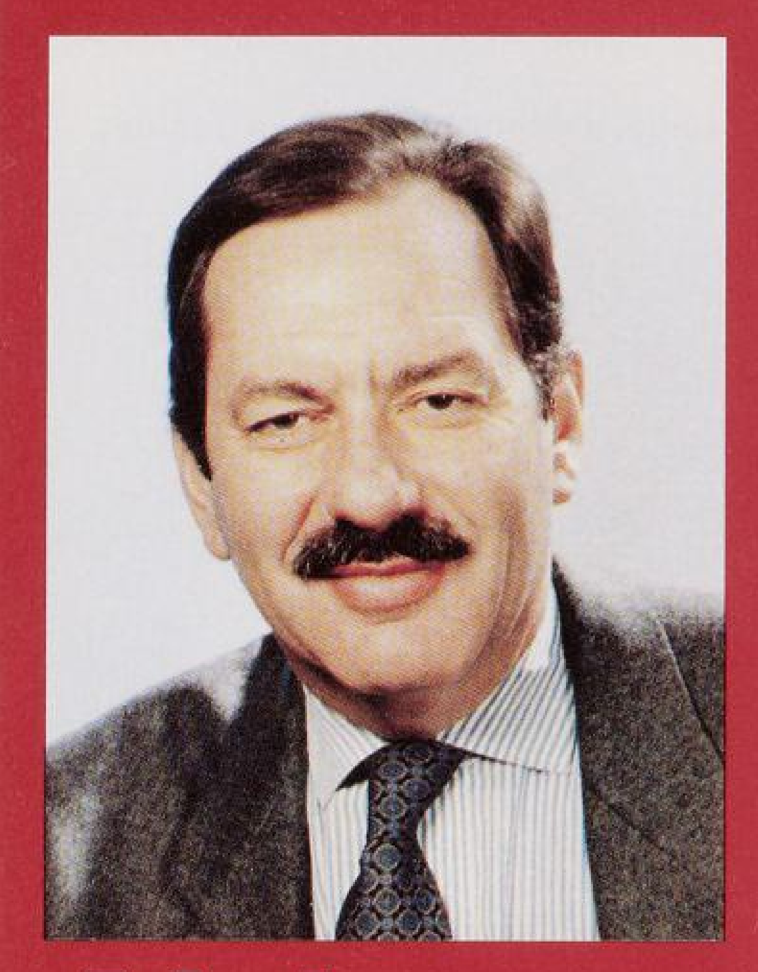
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 28 MARS 1993

4e circonscription de la Haute-Vienne



Alain Rodet

48 ans, marié, 2 enfants

DÉPUTÉ DE LA HAUTE-VIENNE
MAIRE DE LIMOGES

TITULAIRE



Marie-Françoise PEROL-DUMONT

40 ans, mariée, 2 enfants

VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL GÉNÉRAL
CONSEILLÈRE RÉGIONALE DU LIMOUSIN

SUPPLÉANTE

Candidats du

RASSEMBLEMENT DES FORCES DE GAUCHE ET DE PROGRÈS

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je remercie sincèrement celles et ceux d'entre vous qui m'ont manifesté leur confiance. J'y ai été particulièrement sensible.

Notre département n'échappe pas au mouvement national, caractérisé par un recul des députés membres de la majorité. J'ai bien conscience de la signification de cette réaction de l'électorat.

Même si, dans la 4eme circonscription de la Haute-Vienne, les voix de gauche dépassent largement le nombre de celles qui se sont portées sur les candidats de droite et d'extrême-droite, ces suffrages se sont dispersés.

Demeurant le seul candidat des forces de progrès présent au second tour, et fort du concours des autres candidats de gauche qui n'acceptent pas que la droite s'empare de tous les leviers du pouvoir, **j'en appelle à un vaste rassemblement sur mon nom**, au-delà de nos divergences et dans le respect de vos convictions. A celles et à ceux qui n'ont pu remplir leur devoir électoral dimanche dernier, ou qui ont manifesté leur inquiétude et leur désarroi par un vote blanc ou nul, je demande de m'apporter leur soutien.

Vous qui me connaissez, savez l'attention que j'ai toujours portée à vos préoccupations, et avez pu mesurer le travail que j'ai accompli au cours du mandat écoulé, tant à l'Assemblée Nationale que dans notre département.

L'énergie que j'ai déployée à votre service reste la meilleure preuve de ma disponibilité et de mon engagement.

Chacun doit prendre pleinement conscience des enjeux et bien mesurer les graves menaces que les propositions de la droite font courir pour la protection sociale, le milieu rural, les retraites ou la formation de vos enfants. Vous ne devez pas être abusés par les artifices que le R.P.R. ou l'U.D.F. entendent déployer pour présenter différemment les chiffres du chômage, sans fournir pour autant des solutions crédibles et efficaces permettant de lutter contre ce fléau.

Il en va aussi de la bonne santé de notre démocratie qui requiert l'existence d'une opposition parlementaire significative. La droite contrôle déjà le Sénat, la quasi-totalité des Conseils Régionaux, une grande majorité des Conseils Généraux... La règle normale de l'alternance ne doit pas se transformer en pouvoir absolu, ouvrant la voie à tous les excès !

Seul un sursaut de l'esprit républicain peut nous éviter d'avoir, dimanche prochain, l'Assemblée Nationale la plus à droite que notre pays ait connu dans son histoire démocratique. Pour éviter l'arrogance d'un pouvoir sans partage, sauvegarder la justice sociale et préserver des acquis incontestables, chacun doit se mobiliser.

Pas une voix ne doit manquer à cet élan.

Par avance, nous vous remercions de votre confiance,
Bien Cordialement,

Alain Rodet — M.F. Perol-Dumont

APPEL

Nous invitons à voter massivement le dimanche 28 Mars pour assurer la réélection d'Alain RODET, candidat du Rassemblement des Forces de Gauche et de Progrès.

Les électrices et les électeurs de la 4e circonscription de la Haute-Vienne, soucieux de faire barrage à la droite, doivent se rassembler au deuxième tour de scrutin.

- **Georges BELJEAN,** Procureur Général honoraire près la Cour d'Appel d'Aix-Marseille, ancien Directeur de Cabinet de M. Robert BADINTER, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.

- **Jean-Claude PEYRONNET,** Député, Président du Conseil Général.
- **Robert SAVY,** Député, Président du Conseil Régional.
- **Marcel MOCŒUR,** Député.
- **Jean-Pierre DEMERLIAT,** Sénateur-Maire de Saint-Martin-le-Vieux.
- **Robert LAUCOURNET,** Sénateur-Maire d'Isle.
- **Alphonse DENIS,** Membre honoraire du Parlement.

- **Claude ANDRIEU,** Maire de Saint-Léonard-de-Noblat.
- **Jean-Claude CRUVEILHER,** Conseiller Général, Maire du Palais-sur-Vienne.
- **Bernard DELAGE,** Conseiller Général, Maire de Panazol.
- **Jean-Paul DENANOT,** Maire de Feytiat.
- **André GAGNADRE,** Premier Vice-Président du Conseil Général, Maire d'Ambazac.
- **Daniel PERDUCAT,** Maire d'Eymoutiers.

- **Gérard AUDOUZE,** Maire-Adjoint de Nedde.
- **Jean-Paul BARDON,** Conseiller Général de Saint- Léonard-de-Noblat.
- **Roland BARRITAUD,** Maire de Rilhac-Rancon.
- **Georges BIRON,** Maire de Saint-Laurent-les-Eglises.
- **François BREGAINT,** Maire de Royères.
- **Claude BRUNAUD,** Maire de Bonnac-la-Côte.
- **Michel CHADELAUD,** Maire-Adjoint de Saint-Julien-le-Petit.
- **Pierre CHAGNON,** Maire de Saint-Julien-le-Petit.
- **Albert CHAMPEAU,** Maire de Champnétery.
- **Guy CUISINIER,** Conseiller Général de Limoges-Beaubreuil.
- **Daniel DEMARTY,** Maire d'Aureil.
- **Béatrice DUFOUR,** Maire de Sauviat-sur-Vige.
- **Bernard DUPIN,** Maire de Saint-Priest-Taurion, Premier Secrétaire de la Fédération Socialiste.
- **Michel FAURE,** Maire de Beaumont-du-Lac.
- **Georges FRESEAU,** Conseiller Général de Limoges-Vigenal, Adjoint au Maire.
- **André LACORE,** Maire de La Geneytouse.
- **Pierre-Claude LANFRANCA,** Premier Adjoint au Maire de Limoges, Vice-Président du Conseil Général (Limoges-Grand-Treuil).
- **Henri LAVAUD,** Maire de Saint-Méard.
- **Michel LEFEBVRE,** Maire de Masléon.
- **Albert MAUMOT,** Maire de Saint-Denis-des-Murs.
- **Thierry MENUCELLI,** Maire-Adjoint de Cheissoux.
- **Jean-Claude PATELOUP,** Maire de Roziers-Saint-Georges.
- **Robert POMMIER,** Maire d'Eybouleuf.
- **André POUTISSOU,** Maire de Bujaleuf.
- **Albert TERRACOL,** Maire de Rempnat.
- **Hervé VALADAS,** Maire du Châtenet-en-Dognon.
- **Gérard VANDENBROUCKE,** Maire de Saint-Just-le-Martel.
- **Jean VIALATOU,** Maire de Peyrat-le-Château.
- **Claude VIROLE,** Maire de Linards.

- **René REGAUDIE,** Député honoraire, ancien Président du Conseil Général.
- **Raymond COUDERT,** ancien Vice-Président du Conseil Général, Maire honoraire de Sauviat-sur-Vige.
- **René DEMARTY,** ancien Maire de Panazol.
- **Jacques TAURISSON,** Maire honoraire de Feytiat.
- **Jean BIRON,** Maire honoraire de Bujaleuf.
- **Armand DURAND,** Maire honoraire de Sussac.

Et les Elus Municipaux des Forces de Gauche et de Progrès des Communes de :

Limoges, Ambazac, Augne, Aureil, Beaumont-du-Lac, Les Billanges, Bonnac-la-Côte, Bujaleuf, Champnétery, Châteauneuf-la-Forêt, Le Châtenet-en-Dognon, Cheissoux, La Croisille-sur-Briance, Domps, Eybouleuf, Eymoutiers, Feytiat, La Geneytouse, Linards, Masléon, Moissannes, Nedde, Neuvic-Entier, Le Palais-sur-Vienne, Panazol, Peyrat-le-Château, Rempnat, Rilhac-Rancon, Royères, Roziers-Saint-Georges, Saint-Amand-le-Petit, Sainte-Anne-Saint-Priest, Saint-Denis-des-Murs, Saint-Gilles-les-Forêts, Saint-Julien-le-Petit, Saint-Just-le-Martel, Saint-Laurent-les-Eglises, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Martin-Terressus, Saint-Méard, Saint-Priest-Taurion, Saint-Sylvestre, Sauviat-sur-Vige, Surdoux, Sussac.

Vu, les Candidats.

Imprimerie MONTIBUS, Saint-Léonard